

CHARTRE DU JEUNE BADISTE

Saison 2024/2025

Les créneaux Jeunes du mardi soir (11-16ans) et jeudi soir (8-10ans) sont strictement réservés à la pratique du badminton.

Ce n'est ni une crèche, ni une garderie libre-service.

Ces créneaux sont encadrés par un éducateur diplômé.

A cet effet, il convient de respecter les règles suivantes :

- **PONCTUALITE et ASSIDUITE :**

Le créneau débute par des échauffements, et se termine après des étirements. Programme type d'une séance :

- 10 mn d'échauffement,
- pratique, initiation ou perfectionnement (durée variable en fonction du créneau),
- 5 mn d'étirements.

Les programmes d'entraînements sont étalés sur plusieurs séances, voire plusieurs mois. Il est donc nécessaire d'être présent à toutes les séances. Les jeunes sont également tenus d'arriver à l'heure, afin de ne pas pénaliser le groupe et perdre du temps en début de séance.

En fin de séance, et pour le cas où l'enfant ne serait pas autorisé à quitter le cours tout seul, les accompagnateurs sont priés de se présenter à l'un des entraîneurs pour le récupérer.

Dans le cas où un jeune devrait être absent, nous vous remercions d'en informer les entraîneurs. L'assiduité est un critère d'acceptation lors du renouvellement l'année suivante.

- **TENUE REGLEMENTAIRE :**

Le badminton est un sport à part entière, une tenue adéquate est donc demandée :

- **tee-shirt** à manches courtes, **short/jupe de sport** (genoux dégagés), **chaussures de salle**,
- **jogging et veste** en cas de grand froid

Les jeans, débardeurs, caleçons, chaussures de ville, etc... sont donc prohibés.

Les joueurs arrivant sans tenue ne participeront pas à la séance.

Cette tenue sportive est à respecter impérativement lors des tournois. Dans le cas contraire, le joueur serait automatiquement disqualifié par le juge-arbitre.

- **DISCIPLINE :**

Ce créneau n'est pas une cour de récréation, les joueurs devront respecter les consignes des entraîneurs, et s'abstenir de tout chahut ou remue-ménage intempestif.

Les joueurs indisciplinés pourront se voir consignés dans les gradins pour le reste de la séance.

Toute conduite ou propos perturbant les activités du Club fera l'objet d'une exclusion temporaire ou définitivement après avoir été entendu par le Comité Directeur

- **TOURNOIS JEUNES :**

Un calendrier prévisionnel sera transmis par messagerie, vous permettant de connaître à l'avance les dates des TDJ (tournois départemental jeunes).

Les inscriptions pour les tournois Jeunes se font par le biais de Badnet par chaque joueur / joueuse (ce n'est pas le Club qui effectue les inscriptions)

Il est également important de noter qu'un accompagnateur doit être désigné pour encadrer le groupe lors du tournoi, s'engageant à être présent pour les jeunes compétiteurs du club, distribuant les volants nécessaires aux matchs, encourageant les joueurs, et rapportant les résultats aux entraîneurs. Il est bien entendu envisageable (et préférable) d'assigner plusieurs parents comme accompagnateurs ;

Et il sera possible que les entraîneurs ou d'autres membres du club viennent soutenir et coacher les jeunes, mais ne pourront en aucun cas être délégués comme accompagnateur.

Le club se charge des frais d'inscription des jeunes pour les circuits découvertes (CDJ) tournois (TDJ).

En cas d'absence lors d'un tournoi, il est impératif de fournir un justificatif à la fédération dans les 5 jours suivant le tournoi, sous peine d'infliger une amende au club et d'interdire au joueur de participer à un tournoi durant 3 mois.

Dans le cas prononcé d'un forfait volontaire, alors le règlement sera demandé au joueur / joueuse.

Le club ne rembourse pas les frais de transport

- RECOMPENSES :

Le club s'engage à offrir à chaque jeune une récompense (boite de volants en plumes / grip / surgrip / t-shirt / etc.) si celui-ci remplit un des critères suivants :

- Obtention d'une Plume
- Participation à un minimum de 3 compétitions parmi les TDJ
- Vainqueur d'une compétition

Ces récompenses seront décernées à la fin de l'année, lors de l'Assemblée Générale.

- INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Les parents ou proches peuvent assister aux séances (dans la mesure où ils ne dérangent pas le cours) .

Une réunion d'information sera tenue en début d'année, après la séance d'entraînement, à 20h45, où les parents sont conviés, afin de s'entretenir sur la saison en cours, prendre connaissance sur le fonctionnement des tournois, et les modalités qui en découlent, ainsi qu'à poser leurs questions aux entraîneurs et membres du bureau qui seront présent.

CHARTRE JEUNE BADISTE (- de 16ans)

(À renseigner en majuscule, svp)

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
N° tel :
N° Tel parents (si différent) :
Adresse mail :
Adresse mail parents (si différente) :

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise mon enfant à quitter seul les séances d'entraînement, dès la fin de l'entraînement (obligatoirement « non » pour les 8-10 ans – je reste auprès de lui jusqu'à l'arrivée de l'éducateur).

OUI

NON

J'ai bien noté que si l'entraîneur est absent ¼ après le début prévu de la séance, celle-ci est annulée.

Dans ce cas,

- **Mon enfant peut repartir seul si j'ai coché OUI**
- **Je repars avec mon enfant si j'ai coché NON**

Signature pour accord :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club ainsi que de la charte du jeune badiste, et en accepter les conditions,

Date :

Signature enfant :

Signature parents :

Précédée de la mention « lu et approuvé ».